



Comité technique ministériel du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Les 08 et 09 juin 2021

Deux points étaient à l'ordre du jour de ce comité technique ministériel (CTM) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) :

- Point d'information sur les modalités de la réorganisation du bureau du cabinet
- Point d'information sur le bilan social 2019

Comme à l'accoutumé, vous trouverez sur le site du SNETAP-FSU les points qui concernent l'enseignement agricole

Point d'information sur les modalités de la réorganisation du bureau du cabinet

Cette réforme est née à la demande du bureau du Ministre précédent (Didier GUILLAUME) qui souhaitait participer à la transformation des administrations.

Lors de la présentation la même « recette » avec les mêmes « ingrédients » (éléments de langages) que lors des multiples réorganisations déjà effectuées a été présentée par l'administration :

- Réflexions communes,
- Appel à un cabinet privé (à 100 000 euros) pour continuer les réflexions sur les modalités de fonctionnement et l'architecture du bureau de cabinet,
- Enquête confidentielle réalisée par un cabinet privé pour comprendre les points de dysfonctionnement et d'amélioration et qui montre une adhésion à ce projet de modernisation,
- Leviers d'optimisation,
- Augmenter le travail collaboratif,
- Améliorer la performance globale...

La présentation de cette réorganisation conclue que les missions et métiers des agents ne seront pas impactés dans les 4 secteurs suivants :

- Correspondance et publications,
- Mission d'appui,
- Moyens de fonctionnement,
- Modernisation et système d'information.

Pour le SNUITAM-FSU, nous dénonçons le fait que le cabinet extérieur n'ait eu clairement pour objectif que de renforcer la performance en oubliant le bien-être au travail des agents et la prévention des risques psycho-sociaux. La baisse des effectifs va augmenter la charge de travail pour les agents qui conserveront un poste. Quant à la question sur l'avenir des 2 agents non repositionnés dans cette nouvelle organisation, l'administration a la réponse facile : « on ne traite pas des situations individuelles dans cette instance ».

Post réunion :

Nous avons découvert, le lendemain de cette présentation « idyllique », la parution d'un article accablant, dans « StreetPress » qui relatent des actes de harcèlement, de management par la terreur ainsi que des propos violents et insultants au sein du bureau du cabinet.

Cet article ne peut nous laisser sans réaction. Cette situation est à l'opposé de toute la culture de santé, sécurité et aux conditions de travail que le CHSCT ministériel défend au sein de notre ministère.

La performance passe-t-elle par l'usure du personnel ?

Le coaching, c'est apprendre à souffrir ?

Le Mentoring, c'est le harcèlement institutionnalisé ?

Le ministre doit réellement prendre des actes forts en mettant la prévention du stress et du harcèlement au centre de toute réorganisation au sein de ce ministère. Il est temps de passer des paroles et de la communication aux actes ! Le Ministère doit arrêter de distribuer de l'argent public à des cabinets privés qui ne détectent pas le mal-être des agents lors de leurs enquêtes et ressortent les mêmes recettes pour détruire l'humain !

Le SNUITAM-FSU soutiendra les personnels du bureau du cabinet et nous ne manquons pas de les accompagner dans leurs droits, en matière de conditions de travail.

Point d'information sur le bilan social 2019

L'administration a présenté le bilan social 2019 avec plus d'un an de retard ! Ce bilan social prendra une nouvelle forme pour devenir le rapport social unique 2020, qui sera présenté dès 2021 « normalement » ...

Les chiffres clés :

- 30 422 agents gérées sous plafond (baisse de 0,7% par rapport à 2018),
- 13 461 agents chez les opérateurs (baisse de 3.8% par rapport à 2018),
- 60% de femmes au sein du ministère,
- 48,2 ans d'âge moyen (48 ans en 2018),
- 7,5 millions d'euros pour les mesures catégorielles,
- 3 601 agents ont recours au temps partiel (82% de femmes),
- 320 000 jours en stock dans les CET (une augmentation de 15 000 jours) avec 11 333 épargnants (46 agents de moins par rapport à 2018),
- 1 045 accords télétravail signés (713 agents en 2018),

- 671 départs en retraites de titulaires avec un âge moyen à 63 ans (62,8 ans en 2018).

Autres points et questions diverses

Les Secrétariats Généraux Communs (SGC)

L'administration fait le même constat que les organisations syndicales sur l'hétérogénéité du fonctionnement des SGCD en raison de la création récente des structures en départements. Un référent DDI sera mis en place dans chaque SGCD.

FEADER :

Le sujet de transfert partiel des missions du FEADER vers les régions devient complexe entre ce transfert et la loi 4D... L'administration indique que celui-ci va concerner 400 emplois. De plus, le calendrier électoral n'arrange pas la situation. La secrétaire générale est claire : « l'étape de négociation est encore devant nous ».

Pour le SNUITAM-FSU, c'est encore du « blabla » alors même qu'il est urgent de mettre en place une procédure de transfert et de trouver une solution qui contente les agent-es. Ces transferts, annoncés depuis plusieurs mois sans autre information, sont une source de risques psycho-sociaux pour les agent-es déjà en manque de repère quant à leurs missions.

Pour le SNUITAM-FSU cette décentralisation servira d'énième prétexte au gouvernement pour diminuer encore les effectifs.

La situation sur le plan de charge des services :

Le plan de relance et l'accumulation de crises ont eu des conséquences sur le plan de charge des DDI... Le cabinet du ministre a porté la demande de renforcement des moyens en arbitrage interministériel.

Pour le SNUITAM-FSU, cette situation ne peut que provoquer un climat anxiogène et de la souffrance au travail au sein des services déjà ébranlé-s par les réformes successives et la crise de la COVID19. Après toutes ces paroles nous nous attendions de la part de l'administration à : « Maintenant, lançons un plan de recrutement de contractuel-les ! »

Le versement du CIA, c'est pour quand ?

Initialement prévu durant l'été, l'administration décale le versement du CIA au mois d'octobre 2021.

Vos représentants du personnel SNUITAM-FSU :

Bénédicte HOUGRON : benedicte.hougron@educagri.fr

Olivier SANTOUL : olivier.santoul@agriculture.gouv.fr